

Le baron de Franckenstein n'était âgé que de 64 ans ; il était né le 2 juillet 1825 à Wurzburg. Très jeune encore, il entra dans la vie politique, la mort prématurée de son père lui ayant légué le siège héréditaire de celui-ci à la Chambre haute de Bavière. Là, il se lia étroitement avec le prince de Hohenlohe, dont il se sépara plus tard politiquement lorsque des questions de principe sur le terrain religieux et sur celui de la politique les divisèrent. En 1868, le baron de Franckenstein entra pour la première fois au Parlement douanier allemand, et depuis 1873, il siège au Reichstag pour l'arrondissement de Lohr (Bavière). Très rarement, le baron de Franckenstein prenait la parole pour prononcer de grands discours, ordinairement il se contentait de courtes déclarations, mais qui faisaient toujours une grande impression à cause de l'autorité du personnage.

Dans la législation douanière de l'empire, la loi Franckenstein (1879) est d'une importance capitale : elle stipule que les sommes excédant une recette douanière de 130 millions de marks par an, sont distribuées parmi les divers Etats de l'Allemagne. Cette loi, qui fut appuyée par le chancelier et votée par le Reichstag, exerce actuellement une influence énorme sur toute la politique financière de l'empire et des Etats fédérés. Depuis, le prince-régent de Bavière avait appelé le défunt aux fonctions importantes de premier président du Reichsrath de Bavière, et de 1879 à 1887, il occupa le fauteuil du premier vice-président du Reichstag allemand. Le Reichstag actuel le remplaça à la première vice-présidence, et lui offrit la seconde qu'il refusa, d'accord avec le parti du Centre.

L'incident auquel donna lieu la loi du septennat, entre le baron de Franckenstein et le Nonce, mérite d'être relaté au long.

Le 3 janvier 1887, le cardinal secrétaire d'Etat avait écrit au nonce pour l'informer que Sa Sainteté désirait que le parti du Centre favorisât de toute façon le projet de loi sur le septennat. Le nonce fit part de cette lettre au baron de Franckenstein, en sa qualité de président de la fraction du centre, et le pria d'en donner connaissance à M. Windthorst et d'en faire un usage discret. Le Centre resta inébranlable dans sa décision de ne pas voter le septennat, et alors la démarche du Saint-Siège fut divulguée par un officieux du chancelier afin d'exciter les masses catholiques contre le Centre " rebelle à l'Eglise et au Pape. " Afin de ne pas laisser subsister d'équivoque au sujet de cette grave affaire, le baron de Franckenstein répondit à l'indiscrétion du gouvernement en écrivant et publiant une lettre au Nonce où se trouvait ce passage :